



Déclaration liminaire

Comité Technique  
Cour d'Appel de COLMAR

03 mai 2022

Madame la Première Présidente,  
Monsieur le Procureur Général,

C'est avec satisfaction que l'UNSa SJ et les collègues du ressort ont appris les bonnes nouvelles de la fin du quinquennat de notre Président de la République cherchant à satisfaire les fonctionnaires pour mieux récupérer leur vote. Nous attendons donc la concrétisation de ses annonces sur nos fiches de paye avant de crier victoire et l'UNSa SJ restera combative sur ce sujet ô combien important du pouvoir d'achat.

Au delà de nos rémunérations, nous demandons inlassablement plus de moyens humains et matériel.

Sur les moyens humains, nous le savons, l'ENG tourne à plein régime depuis des années et les stagiaires peuvent combler des absences quand les fonctionnaires ont le temps de les former. Les contractuels vont et viennent. Rien de pérenne. Les agents s'en accommodent.

Sur les moyens matériels, après le naufrage de Cassiopé, les collègues attendent avec anxiété le déploiement, sans cesse repoussé, de l'applicatif Portalis.

S'en suivront logiquement une hausse des possibilités de télétravail que l'UNSa SJ soutiendra car c'est un mode d'organisation qui a désormais fait ses preuves, satisfait agents comme directeurs.

Mais ce télétravail a tout de même son lot d'inconvénients :

- l'impossibilité d'accéder à Kélio pour gérer son temps de travail avec souplesse
- le remplacement des unités centrales de bureau impliquant un transport quasi quotidien de l'UP et un oubli qui engendre un aller-retour au domicile pour le récupérer ; sans compter l'accueil difficile voire impossible des stagiaires et autres vacataires qui n'ont plus de possibilité de connexion faute de poste fixe disponible
- la maigre indemnité qui "a le mérite d'exister" comme on dit pour se satisfaire d'une situation insatisfaisante

En juridiction, les tensions semblent s'amoinrir, les sourires reviennent. Sans doute davantage en raison de l'arrivée des beaux jours et de la levée des consignes sanitaires que des conditions de travail qui demandent aux collègues d'aller toujours plus vite, faire toujours plus.

A Guebwiller, la situation ne s'arrange pas, de même qu'à Mulhouse qui perd à chaque campagne de mobilité des collègues désireux de travailler à proximité de leur famille.

Les placés s'étirent entre les services pour combler davantage de postes que de raison.

A Saverne, où un poste de DSGJ manque toujours aux effectifs, des départs à la retraite sont prévus et les demandes de mutation sont nombreuses.

Sur le contentieux du montant indemnitaire des greffiers principaux et directeurs principaux, le tribunal administratif de Strasbourg a statué et donne gain de cause aux collègues, l'UNSa SJ incite l'ensemble des agents concernés à solliciter la réévaluation de leur IFSE en se basant sur les décisions des juridictions administratives. Pour l'UNSa SJ il est inadmissible que l'IFSE d'un collègue sorite d'école soit équivalente à celle d'un greffier expérimenté ayant réussi un examen professionnel.

A l'aube de votre départ Mme la PP, vous pouvez décidez d'enfin écouter et remercier sincèrement et financièrement les agents en mettant fin à cette injustice insupportable. Ayez cette volonté.

Les élus UNSa SJ